



syndicat mixte des transports en commun

Conseil syndical du 22 juin 2023

Monsieur Roland JACQUEMIN
Président

Délibération n° 14

Objet : Compte administratif et compte de gestion 2022

Extrait du registre des délibérations du conseil syndical

Date de la convocation	15 juin 2023	Présents Mesdames, Messieurs GBCA (980 voix) : Titulaires : Jacquemin, Bonin, Bonnans-Weber, Chekouat, Constantakatos, Jager, Jeannin, Kneip, Moutarlier, Picard, – Suppléants : Cabrol, Castaldi, Meslot, Regnaud RBFC (140 voix) : Oternaud, Ternant CCST (160 voix) : Titulaire : Hottlet CCVS (40 voix) : Titulaire : Coddet
Observation : Le Président ne prend pas part au vote, il désigne puis quitte la séance qui est présidée par M Constantakatos pour cette délibération.		
Nombre de voix	1 250	Procurations De Mme Aymonier (GBCA) à M Jager (GBCA) De M Gilbert (GBCA) à M Kneip (GBCA) De M Guyod (GBCA) à M Constantakatos (GBCA) De M Rousseau (GBCA) à Mme Bonnans-Weber (GBCA) De Mme Bequillard (CCST) à M Meslot (GBCA) De Mme Janiaud-Larcher (CCST) à M Moutarlier (GBCA) De M Rousse(CCST) à M Hottlet (CCST)
-Nombre de voix pour	1 250	
-Nombre de voix contre	0	
-Abstentions	0	
Délibération adoptée à	l'unanimité des votants	

L'examen du compte administratif permet de connaître la situation financière du Syndicat à la fin de l'exercice concerné.

Le compte administratif 2022 reprend les soldes 2021 tant en investissement qu'en fonctionnement, soit respectivement -2 185 636.04 € et +4 008 483.02 €.

I - La Section de Fonctionnement

A - Les recettes

C'est la septième année, depuis 2014 (voir synoptique), que la section de fonctionnement présente un excédent. Celui-ci atteint le montant de 5 564 829.75 € ce qui va permettre de couvrir le besoin de la section d'investissement à hauteur de 2 193 644.74 €. Le résultat global de l'exercice est de +3 371 185.01 € (2021 = +1 822 846.98 ; 2020 = +2 018 026.38 € ; 2019 = +600 753.49 €).

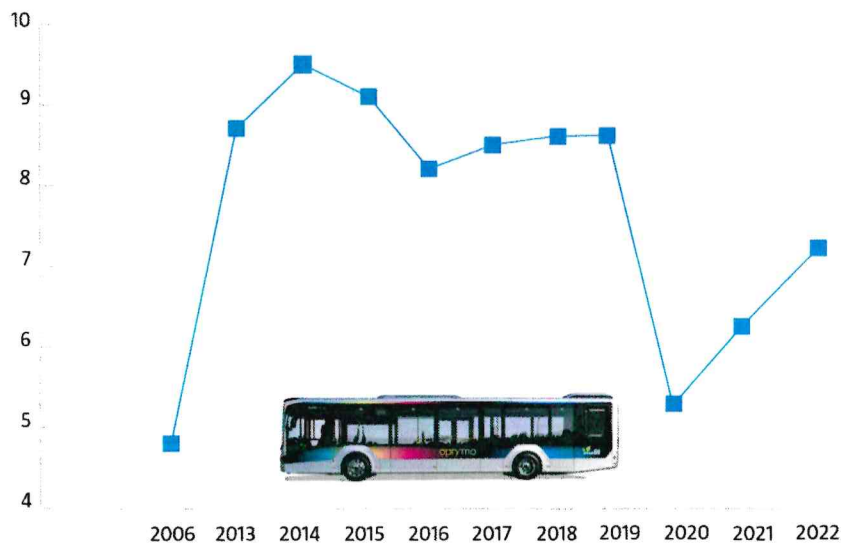
Compte tenu du contexte Covid-19 et de l'incertitude qui pèse sur nos recettes, le plan drastique d'économies mis en place en 2020 et 2021 a été reconduit en 2022.

Grâce aux résultats 2021, nous avons pu amortir les différents impacts liés à la crise énergétique et à la hausse de l'inflation qui ont grevé les comptes 2022. La bonne tenue du versement mobilité en 2022, ainsi que l'augmentation de nos recettes billetterie (+14 % par rapport à 2021) nous permettent aussi de dégager des marges pour l'exercice 2023 qui s'annonce plein d'incertitudes. En effet, nous aurons à faire face aux premières dépenses de l'hydrogène ainsi qu'à la continuité de l'explosion de nos dépenses énergétiques.

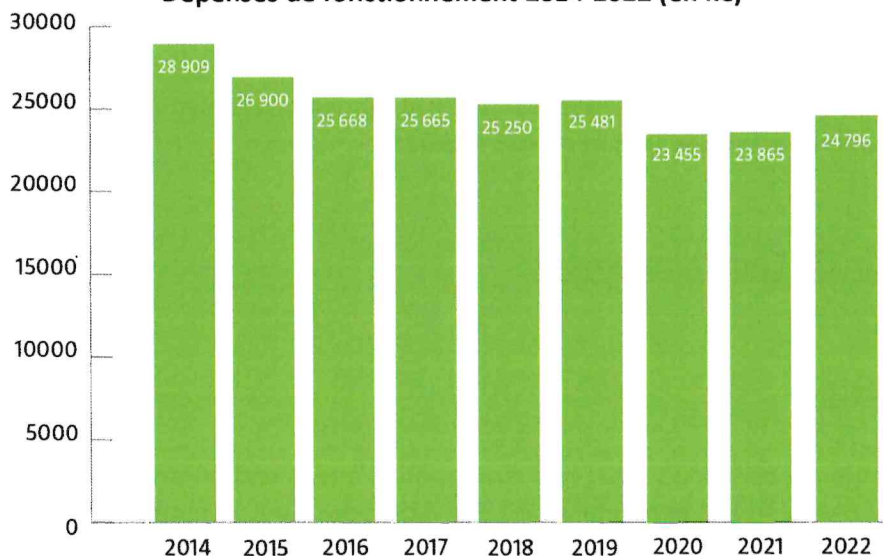
La totalité des décisions prises encore cette année nous permet de ne pas faire d'appel de fonds auprès des membres du SMTC au titre de l'année 2022.

Bien évidemment, les effets de la crise Covid impactent encore très largement notre activité. Alors que les usages sont en hausse d'environ 14 % par rapport à 2021, ceux-ci sont encore loin de retrouver leur niveau d'avant crise en 2019 et affichent une perte de l'ordre de 18 %.

Nos dépenses, quant à elles, sont maîtrisées et restent en dessous de leur niveau de 2019 pour un service commercial quasi identique (seuls quelques services de soirée ont été supprimés).



Dépenses de fonctionnement 2014-2022 (en k€)



Par rapport à 2014, en 8 ans c'est près de **30 millions d'euros économisés !**

Même si nous pouvons nous « réjouir » de ces résultats, il est impératif de rester prudents tant l'année 2022 nous a montré que la situation pouvait se dégrader rapidement. Les incertitudes concernant l'impact de ces crises sur les années futures sont telles qu'elles doivent nous inciter à un maximum de précaution sur les décisions à venir afin de ne pas obérer nos futurs budgets.

Synoptique du compte administratif au 31/12/2022

(en milliers d'€)

	Dépenses en K€	Recettes en K€	
Dépenses réelles	23 944	28 538	Recettes réelles
Dépenses d'ordre	852		
Total	24 796	28 538	
Excédent 2022		3 742	
Excédent 2021		1 991	
Excédent 2020		3 148	
Excédent 2019		565	
Excédent 2018		1 192	
Excédent 2017		998	
Excédent 2016		320	
Déficit 2015		-414	
Déficit 2014		-1 298	
Participation membres 2014		980	
Excédent cumulé		11 224	
Abondement à la section d'investissement			
en 2017		557	
en 2018		687	
en 2019		499	
en 2020		1 730	
en 2021		2 186	
Total abondement		5 659	
Excédent cumulé de fonctionnement à fin 2022		5 565	
Besoin section investissement		2 194	
Résultat cumulé au 31 décembre 2022		3 371	
Excédent RTTB au 31 décembre 2022			
Excédent consolidé SMTC/RTTB		3 371	



A - Les recettes

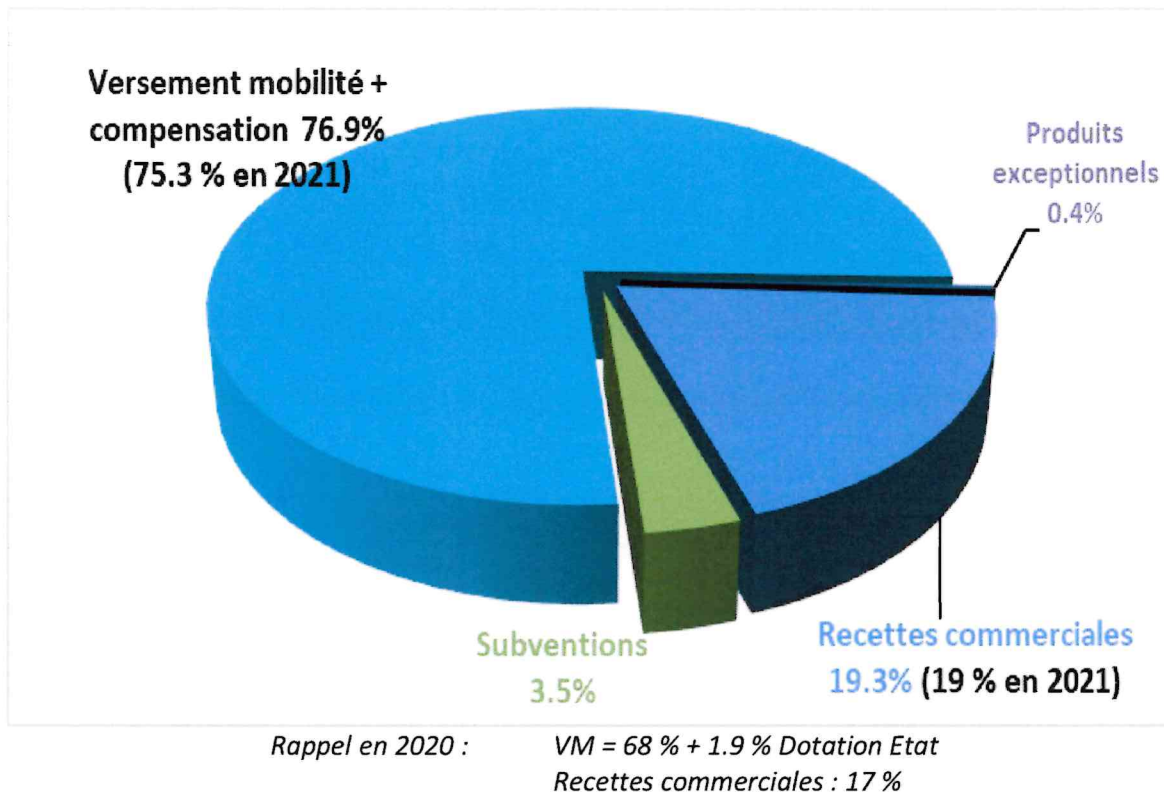
CA 2022 RECETTES	Etapas budgétaires			C.A.	Ecart
	BP	BS + DM	TOTAL		
			-		
Remboursement sur personnel	50 000	-	50 000.00	82 262.12	32 262
Billetterie	2 080 000	-	2 080 000.00	2 404 117.33	324 117
LFR4 - Avance remboursable			-	-	-
ALS+VLS	264 000	-	264 000.00	275 305.48	11 305
VLS communes	90 000	-	90 000.00	161 000.00	71 000
Recouvrement impayés	25 000	-	25 000.00	20 448.81	- 4 551
Fraudes	50 000	-	50 000.00	54 120.00	4 120
RPI - subvention	100 000	-	100 000.00	117 102.77	17 103
Divers	-	-	-	-	-
Versement Mobilité	19 040 000		19 040 000.00	21 232 169.84	2 192 170
Compensation (seuil 9 à 11)	98 870		98 870.00	98 894.79	25
VM - Compensation LFR 3			-	-	-
Subventions statutaires	903 482	-	903 482.00	903 482	0
Subventions Transfert compétence	2 496 903	-	2 496 903.00	2 496 903	- 0
Subventions diverses	849 015	- 818 015	31 000.00	60 728.74 €	29 729
Subventions déficit - statut SMTC	-	-	-	-	-
Produits financiers			-	-	-
Produits exceptionnels	1 000	-	1 000.00	99 049.38	98 049
Produits cessions d'actifs	20 000	-	20 000.00	-	- 20 000
Excédent reporté		1 822 847	1 822 846.98	1 822 846.98	-
Amortissement des subventions		509 292	509 292.44	509 292.44	-
Reprises sur amort. des immos		23 269	23 269.00	23 269.00	-
Total recettes	26 068 270.00	1 537 393.42	27 605 663.42	30 360 992.54	2 755 329

1. Les recettes commerciales

Par recettes commerciales, on entend les recettes procurées par la clientèle du réseau (recettes du trafic), les recettes fraudes ainsi que les recettes issues de la compétence transport scolaire.

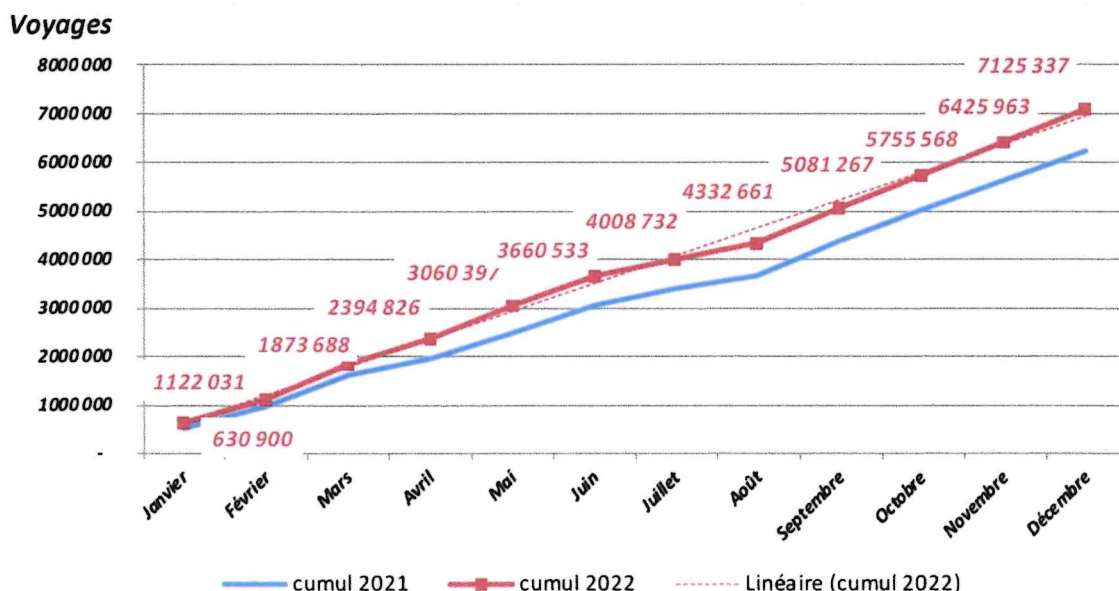
Le total de ces recettes est égal à 5 347 548 €. En 2022, elles représentent – quasi comme en 2021- 19.3 % de nos recettes totales alors qu'elles en représentaient 20 % en 2019 et 17 % en 2020.

	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Billetterie	2 679 423 €	2 316 471 €	2 060 873 €	2 878 411 €	2 881 059 €	2 821 993 €
Fraudes	54 120 €	29 246 €	32 690 €	54 719 €	52 093 €	39 719 €
Part. communes, Com Com et RPI	117 103 €	106 258 €	98 176 €	120 954 €	118 469 €	130 888 €
Sub. Transfert de compétences	2 496 903 €	2 457 945 €	2 457 922 €	2 415 490 €	2 372 655 €	2 281 538 €
Recettes	5 347 548 €	4 909 919 €	4 649 661 €	5 469 574 €	5 424 276 €	5 274 137 €



1.1. Les recettes du trafic

Les recettes de billetterie comprennent les recettes bus, VLS et ALS. Après une période de forte baisse enregistrée en 2020 et 2021 (par rapport à 2019) du fait de la pandémie liée au Covid et des différents confinements, les voyages 2022 sont en hausse de 14 % par rapport à 2021 mais restent encore bien en deçà par rapport à 2019 (-18 %). La crise sanitaire a induit des changements sociétaux, tel que le télétravail, qui continuent à affecter la mobilité. Bien que notre offre ait été ramenée à son niveau maximum, la fréquentation bus tarde à retrouver son niveau de 2019. Les locations de vélos sont, elles, en hausse de 20 % par rapport à 2021. Quant à notre service ALS, on peut s’enorgueillir d’un nombre de locations proche de celui de 2019 malgré un nombre de voitures proposé à la location en baisse de 30 %. Cela génère une hausse de recettes de 363 000 €.





Alors que depuis 2017 la recette était stable, elle a chuté de 28.4 % en 2020. En 2021 et 2022 la progression est à deux chiffres et se rapproche, en 2022, de son niveau de 2019 (-6.9 %). La progression par rapport à 2021 est de 15.7 %.

Répartition par mode	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Bus	2 376 063	2 060 346	1 868 054	2 565 207	2 568 515	2 541 169
Vélo	24 707	21 540	21 439	36 947	35 005	38 046
Voiture	278 653	234 585	171 380	276 257	277 539	242 778
Total (en €)	2 679 423	2 316 471	2 060 873	2 878 411	2 881 059	2 821 993

Si l'on prend en compte les ventes affectables (montant des prestations facturées), la progression s'établit à 14 %.

Mois	Année 2021	Année 2022	%		Cumul 2021	Cumul 2022	%	
Janvier	207 636	220 165	↑	6,0%	207 636	220 165	↑	6,0%
Février	184 110	217 662	↑	18,2%	391 746	437 827	↑	11,8%
Mars	202 207	259 985	↑	28,6%	593 952	697 812	↑	17,5%
Avril	153 994	234 760	↑	52,4%	747 946	932 573	↑	24,7%
Mai	202 975	236 923	↑	16,7%	950 921	1 169 496	↑	23,0%
Juin	196 802	227 439	↑	15,6%	1 147 723	1 396 935	↑	21,7%
Juillet	195 298	175 772	↓	-10,0%	1 343 021	1 572 707	↑	17,1%
Août	157 492	190 177	↑	20,8%	1 500 513	1 762 884	↑	17,5%
Septembre	226 285	242 569	↑	7,2%	1 726 798	2 005 453	↑	16,1%
Octobre	215 468	246 375	↑	14,3%	1 942 266	2 251 828	↑	15,9%
Novembre	221 353	246 891	↑	11,5%	2 163 618	2 498 718	↑	15,5%
Décembre	234 936	236 504	↔	0,7%	2 398 554	2 735 222	↑	14,0%

La fréquentation

a - L'offre transport collectif

- Les Voyages

Les chiffres de l'année 2022 sont encourageants, même si le réseau ne retrouve pas ses chiffres de fréquentation de 2019. En effet, la crise du Covid a modifié les usages et les pratiques, notamment avec le développement du télétravail.

Toutefois, le nombre de voyages en 2022 s'élève à 7 125 337 soit +13.91 % par rapport à 2021 malgré un confinement partiel de la population en début d'année.

Il faut rappeler qu'en 2020, le nombre de voyages avait connu une très forte baisse due au Covid et aux mesures gouvernementales prises pendant cette période (5 281 422 voyages) et que depuis les chiffres ne font que progresser.

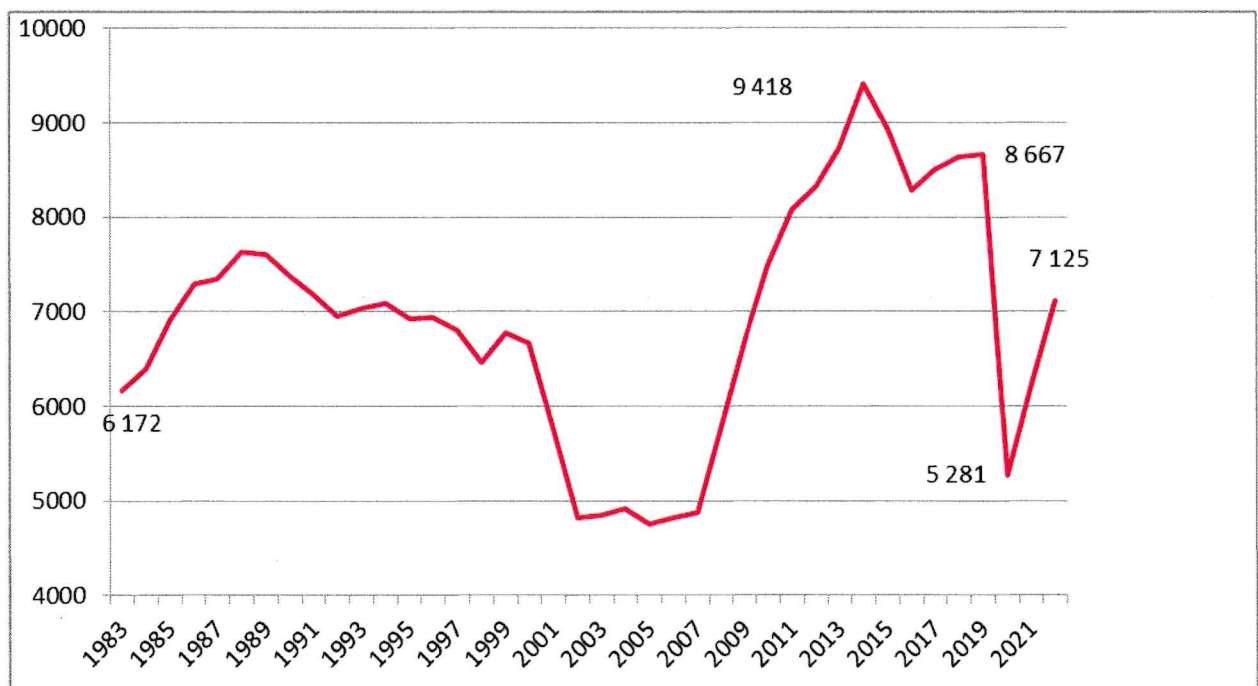
	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022
Nombre de voyages	8 280 974	8 501 397	8 635 439	8 667 429	5 281 422	6 254 990	7 125 337

Nombre de voyages cumulés

Mois	Année 2021	Année 2022	%		Cumul 2021	Cumul 2022	%	
Janvier	547 891	630 900	↑	15,2%	547 891	630 900	↑	15,2%
Février	434 341	491 131	↑	13,1%	982 232	1 122 031	↑	14,2%
Mars	657 647	751 657	↑	14,3%	1 639 879	1 873 688	↑	14,3%
Avril	324 094	521 138	↑	60,8%	1 963 973	2 394 826	↑	21,9%
Mai	526 865	665 571	↑	26,3%	2 490 838	3 060 397	↑	22,9%
Juin	567 625	600 136	↑	5,7%	3 058 463	3 660 533	↑	19,7%
Juillet	333 797	348 199	→	4,3%	3 392 260	4 008 732	↑	18,2%
Août	287 449	323 929	↑	12,7%	3 679 709	4 332 661	↑	17,7%
Septembre	692 317	748 606	↑	8,1%	4 372 026	5 081 267	↑	16,2%
Octobre	640 540	674 301	↑	5,3%	5 012 566	5 755 568	↑	14,8%
Novembre	605 510	670 395	↑	10,7%	5 618 076	6 425 963	↑	14,4%
Décembre	636 914	699 374	↑	9,8%	6 254 990	7 125 337	↑	13,9%

En prenant du recul, depuis 1983, on note qu'en une seule année les résultats nous ramènent aux fréquentations enregistrées par le réseau au début des années 80. Espérons que la pertinence des choix qui a préfiguré Optymo et qui a engendré le quasi doublement de la fréquentation entre 2006 et 2014, nous permette de revenir rapidement au niveau atteint en 2019.

Evolution de la fréquentation (en milliers) depuis 1983



- **L'offre Triple-Play**

Sur les 98 398 clients, environ 48 000 ont utilisé au moins une fois les services Optymo en 2022. En moyenne, chaque mois, on dénombre plus de 24 000 clients différents qui utilisent au moins un de nos services.

Nombre moyen de clients mensuel par type de mode :

Mode	Nombre moyen de client / mois	/ N-1
BUS	21 897	+ 8 %
VLS	888	+ 8.5 %
ALS	426	+ 8 %

Nombre moyen de clients mensuel par nombre de mode :

Nombre de mode	Nombre moyen de client / mois	/ N-1
Un seul mode	21 360	+ 8 %
Deux modes	866	+ 13 %
L'offre Triple-Play	54	+ 10 %

b – L'offre de Vélo en Libre-Service

Réchauffement climatique, soleil plus présent ou simplement changement des habitudes, le vélo en libre-service profite énormément de tout cela et voit ses locations augmenter de plus de 20 % en 2022 par rapport à 2021.

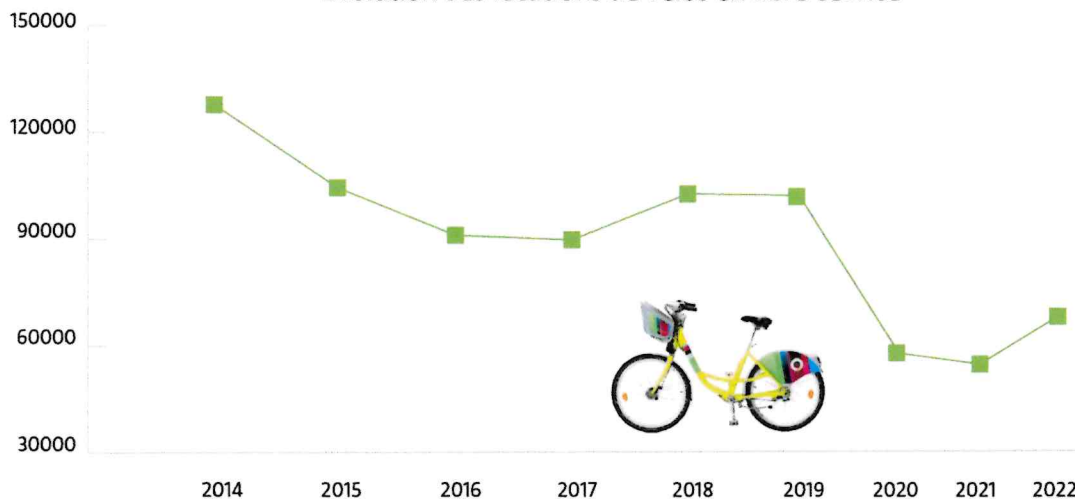
Les efforts réalisés sur la qualité de la maintenance (notamment préventive) nous permettent de garantir la disponibilité de 270 vélos et une offre tarifaire attractive, qui sont des facteurs de réussite.

Sur l'année 2022, 3 580 clients uniques ont utilisé notre service de vélos en libre-service. En moyenne, nous recensons 888 clients par mois qui réalisent environ 6 locations.

Au total, nos clients ont effectué 70 000 locations pour 150 000 kilomètres avec des locations de 15 minutes et 2.2 kilomètres en moyenne.

Belfort étant déjà une terre de vélo, avec son label « Ville du Tour de France » et ses nombreuses récompenses pour la quantité et qualité de ses pistes cyclables, une potentielle électrification de la flotte pourrait faire entrer encore plus le vélo en libre-service dans la mobilité du quotidien des Terrifortains.

Evolution des locations de vélos en libre-service



Mois	Année 2021	Année 2022	%	Cumul 2021	Cumul 2022	%
Janvier	1 260	3 442	↑ 173,2%	1 260	3 442	↑ 173,2%
Février	2 153	3 222	↑ 49,7%	3 413	6 664	↑ 95,3%
Mars	3 847	6 825	↑ 77,4%	7 260	13 489	↑ 85,8%
Avril	4 041	5 868	↑ 45,2%	11 301	19 357	↑ 71,3%
Mai	4 842	9 583	↑ 97,9%	16 143	28 940	↑ 79,3%
Juin	7 063	8 880	↑ 25,7%	23 206	37 820	↑ 63,0%
Juillet	6 072	6 390	↑ 5,2%	29 278	44 210	↑ 51,0%
Août	5 086	5 271	→ 3,6%	34 364	49 481	↑ 44,0%
Septembre	8 045	6 257	↓ -22,2%	42 409	55 738	↑ 31,4%
Octobre	7 445	6 502	↓ -12,7%	49 854	62 240	↑ 24,8%
Novembre	4 841	4 904	→ 1,3%	54 695	67 144	↑ 22,8%
Décembre	3 257	2 471	↓ -24,1%	57 952	69 615	↑ 20,1%

c - L'offre Auto en Libre-Service

Toujours en croissance depuis 2020, la progression des locations d'auto en libre-service est moins forte en 2022 pour se situer autour des 10 %. Nous pourrions expliquer ce ralentissement par un manque de véhicules disponibles et un report modal sur le bus ou encore le vélo pour les trajets intramuros. Cependant, les clients qui utilisent nos véhicules en autopartage font plus de kilomètres et on retrouve les chiffres d'avant Covid, avec une progression de 20 % entre 2021 et 2022. Un résultat certainement dû à la hausse du prix des carburants et à des tarifs agressifs, inchangés malgré la hausse des charges.

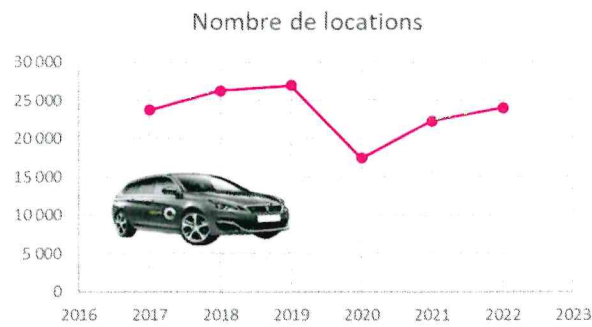
Nombre de locations : 24 000 en augmentation de 10 % (+ 37 % / 2020)

Nombre de kilomètres : 850 000 km en augmentation de 20 % (+ 51 % / 2020)

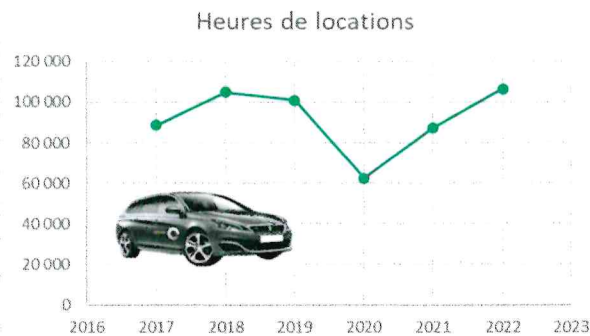
Durée de location : 105 000 h en augmentation de 21 % (+ 70 % / 2020)

Cette année encore et malgré la hausse des charges (carburant, réparations véhicules), les dépenses sont restées dans le budget alloué.

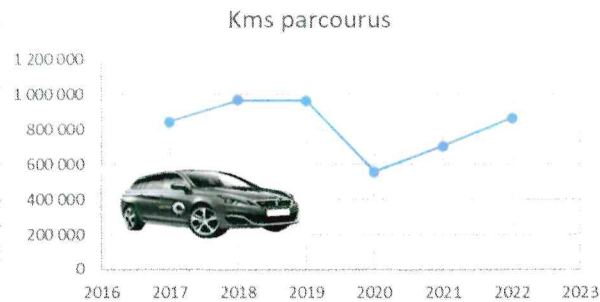
Année	Nombre de locations
2017	23 763
2018	26 258
2019	26 970
2020	17 483
2021	22 320
2022	24 042



Année	Heures de locations
2017	88 652
2018	105 008
2019	100 920
2020	62 577
2021	87 390
2022	106 476



Année	Kms parcourus
2017	845 636
2018	968 644
2019	964 664
2020	560 237
2021	705 550
2022	869 378



Par ailleurs, afin de poursuivre notre croissance, nous travaillons toujours sur le projet d'ouverture du service aux établissements publics et aux associations de loi 1901. Cela permettra d'accroître le taux de rotation journalier moyen (nombre de locations par voiture et par jour). Cette ouverture devrait également améliorer « notre chiffre d'affaires », en convertissant des utilisateurs professionnels à un usage privé de l'autopartage. Le tout favorisant l'obligation faite à chacun d'agir pour la baisse de notre empreinte carbone.

1.2. La recette scolaire

Depuis le 1^{er} janvier 2005, le SMTC assure pleinement l'intégralité des compétences liées aux transports urbains, non urbains et scolaires du Territoire de Belfort, tel que le définit la Loi d'Orientation des Mobilités et ce sur tout le département.

Le SMTC s'est donc substitué au Département pour l'ensemble des démarches qu'il assurait jusqu'alors, en particulier au titre de l'organisation et de la gestion des transports scolaires.

Depuis septembre 2017, la loi NOTRe a transféré la compétence transport aux Régions. Le SMTC n'est pas concerné par ce transfert de compétence mais les flux financiers le sont via la Région et non plus le Département.

Depuis 2018, seule la Région effectue les versements. Pour 2022, ils sont de 2 496 902.60 € (2021 = 2 457 945 € donc avec une évolution de 1.6 % due à l'application de la formule de révision qui prend en compte les indicateurs métiers et non plus la DGF).

1.3. Contribution statutaire

En complément de la subvention scolaire, détaillée ci-avant, la Région verse une contribution dite statutaire, en lieu et place du Département. Pour 2022, celle-ci est de 903 482 €. La contribution totale de la Région est de 3 400 384.60 €.

Evolution de la dotation scolaire en milliers d'€

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Scolaire	3 310	3 196	2 840	2 520	2 373	2 373	2 415	2 458	2 442	2 497
Statutaire	1 139	1 099	1 000	912	859	859	875	890	884	903
Total	4 449	4 295	3 840	3 432	3 232	3 232	3 290	3 348	3 326	3 400
Différence/ an		-154	-455	-408	-200	0	+ 58	+ 58	-22	+ 74

1.4. Participation des communes au service VLS

Les communes qui disposent du service VLS versent une subvention égale à 350 € par an et par vélo. Il s'agit des communes de Belfort (200 vélos), Bavilliers, Delle, Essert, Offemont et Valdoie (12 vélos chacune), soit une contribution égale à 91 000 €. L'année 2022 enregistre le versement par la ville de Belfort de la subvention au titre de 2021 pour un total de 70 000 €.

1.5. Participation des RPI

Ce poste enregistre le reversement des RPI qui ont souhaité nous confier l'organisation de leur transport à hauteur de 117 102.77 €.

RPI de Roppe	6 945.52 €
RPI de Vétrigne	6 945.52 €
Syndicat de la Baroche	34 357.12 €
Syndicat Intercommunal du Tilleul	36 007.91 €
RPI Reppe Fousse-magne	15 902.17 €
Fontenelle/Petit-Croix	16 944.53 €



1.6. La recette fraude

En 2022, 94 558 voyageurs ont été contrôlés contre 115 911 en 2021 pour une recette de 54 120 €. On note donc une augmentation du nombre de PV de 63 %, ce qui tend à démontrer une hausse de la fraude.

	2018	2019	2020	2021	2022
Nb	152 515	133 361	107 810	115 911	94 558
Tx contrôle	1.79 %	1.56 %	2.04 %	2 %	1.63 %
Nb pv	3 570	3 328	2 245	1 701	2 780
Recette	52 093 €	54 718 €	32 690 €	29 246 €	54 120 €

2. Le Versement Mobilité

La loi du 11 juillet 1973 a donné aux collectivités locales ou à leurs groupements la faculté d'instituer un versement, à la charge des employeurs de + de 9 salariés, destiné à financer les dépenses d'investissement et de fonctionnement des transports en commun. Au 1^{er} janvier 2016, le seuil a été relevé à 11 salariés et l'Etat compense une partie de cette perte de recettes par l'octroi d'une compensation.

S'agissant **d'un impôt prélevé sur la masse salariale des établissements du secteur public et privé** ayant leur siège sur le ressort territorial de l'Autorité Organisatrice de la Mobilité, le montant du VM est intimement lié à la vitalité économique créatrice d'emplois.

Si le VM a fortement été impacté lors des années 2020 et 2021, en raison des effets de la crise sanitaire sur l'activité économique de notre pays et de notre territoire, le retentissement pour le SMTC a été limité à la faveur de la mise en place du dispositif de compensation des pertes de recettes fiscales et domaniales des communes et intercommunalités, consistant à prendre en compte les pertes de recette de VM. Ce dispositif, ayant aussi permis de maintenir les emplois, a facilité la reprise économique qui donne un VM en 2022 plus conséquent que prévu au BP pour un montant net de +2 174 197 €.

Cette recette est augmentée par le versement URSSAF Caisse Nationale de 380 494 € au titre des restes à recouvrer au 31.12.2021. Cela résulte du changement de méthode qui consiste à verser aux AOM ce que les entreprises déclarent et non plus ce qu'elles paient et cela depuis le 1^{er} janvier 2022.

Au final, le VM 2022 s'établit à **21 123 067 €** - compensation de 98 895 € comprise (relèvement du seuil de 9 à 11 salariés).

	VM brut	Frais de gestion URSSAF	VM net	Compensation seuil 9 à 11 salariés	TOTAL
2022	20 851 676	207 998	20 643 679	98 895	21 123 067
dont Restes à recouvrer URSSAF CN 2022					380 494
2021*	19 221 971	192 220	19 029 751	98 870	19 305 116
dont compensation de l'Etat					176 495
2020	17 854 238	178 384	17 675 854	98 870	19 303 352
dont compensation de l'Etat					1 528 628
2019	19 375 164	193 752	19 181 412	187 141	19 368 553
2018	19 697 026	196 970	19 500 056	181 562	19 681 618
2017	19 123 207	191 232	18 931 975	167 951	19 099 926
2016	17 809 567	178 096	17 631 472	-	17 631 472
2015	18 142 719	181 427	17 961 292	-	17 961 292
2014	18 420 544	184 205	18 236 339	-	18 236 339
2013	18 811 661	188 117	18 623 544	-	18 623 544
2012*	17 203 592	172 036	17 031 556	-	17 031 556
2011	16 273 801	162 738	16 111 063	-	16 111 063
2010*	13 195 392	131 954	13 063 438	-	13 063 438
2009	11 049 276	110 493	10 938 783	-	10 938 783
2008	10 791 409	107 914	10 683 495	-	10 683 495

*augmentation du taux VM

3. Les produits exceptionnels : 99 049.38 €

Il s'agit pour l'essentiel :

- d'un partenariat avec le Département - navettes de transport spectacle 100 ans : 3 155 €
- d'un partenariat avec le SNU - navettes de transport : 10 661.65 €
- du remboursement de sinistres : 73 393.34 € (ALS 2021+2022)
- de pénalités à l'encontre des transporteurs : 10 750 €
- des frais de dossiers des impayés : 840 €

4. Les produits divers : 82 262.12 €

Il s'agit pour l'essentiel :

- des indemnités journalières (CPAM) : 1 404.98 €
- des remboursements de l'assurance statutaire : 23 155.39 €
- des aides de l'Etat dans le cadre des recrutements de contrats aidés : 8 980.77 €
- de remboursement du fond de compensation du SFT (années 2018 à 2020) : 9 042 €
- du remboursement de la « prime inflation » (URSSAF) : 1 200 €
- de remboursements au titre d'une partie des frais de rémunération pour mise à disposition à un syndicat par le CDG pour 20 878.65 € et la Préfecture pour 17 581.36 €

5. Les subventions diverses : 60 728.74 €

- Grand Belfort : Modernisation du réseau pour 30 182.46 €
- SMIBA – Bus du Ballon hiver 2021/2022 : 30 546.28 €

6. Les produits de cession d'éléments d'actif : / €

7. Les amortissements des subventions : 509 292.44 €

Cela correspond à la régularisation d'écritures d'amortissement des subventions perçues afférentes à des investissements amortissables qui n'avaient pas été comptabilisées. Ces subventions concernent des versements effectués par l'Etat, la Région, le Département, la Ville de Belfort et l'Ademe.

8. Les reprises sur amortissements des immobilisations : 23 269 €

Il s'agit une écriture d'ordre de régularisation de l'actif.

B - Les dépenses

CA 2022 DEPENSES	Etapes budgétaires			C.A.	Ecart
	BP	BS + DM	TOTAL		
Charges de fonctionnement du SMTC	1 663 300	48 391.98	1 711 691.98	1 573 432.84	- 138 259.14
Achats	30 000	3 500	33 500	27 870.33	- 5 629.67
Charges locatives	21 000		21 000	18 730.24	- 2 269.76
Assurances	67 000	4 000	71 000	32 232.86	- 38 767.14
Documentation	3 300		3 300	3 423.37	123.37
Honoraires	25 000	-	25 000	9 761.00	- 15 239.00
Voyages et Déplacements	15 000	-	15 000	9 727.31	- 5 272.69
Frais poste et téléphonie	43 000	-	43 000	31 606.67	- 11 393.33
Divers (Cotisation GART)	19 500	-	19 500	19 775.92	275.92
Charges de personnel	1 200 000	40 000.00	1 240 000	1 196 246.25	- 43 753.75
Autres charges de Gestion	239 500	615.00	240 115	224 058.89	- 16 056.11
Dépenses imprévues	-	276.98	277	-	- 276.98
Charges liées à l'activité transport	24 404 970.00	1 489 001.44	25 893 971.44	23 222 729.95	- 2 671 241.49
Sous-traitance	19 974 000.00	174 070.00	20 148 070	19 923 153.88	- 224 916.12
Crédit Bail	871 000	-	871 000	870 707.64	- 292.36
Locations	124 900	-	124 900	123 765.38	- 1 134.62
Rémunération transitaires - sms	70 000	20 000	90 000	75 937.72	- 14 062.28
ALS Optymo	400 000	37 500	437 500	333 589.47	- 103 910.53
Marketing et commercialisation	400 000	20 000	420 000	382 266.18	- 37 733.82
Entretien et réparations	26 000	2 000	28 000	32 278.26	4 278.26
Impôts et taxes	39 000	-	39 000	35 426.00	- 3 574.00
Créances éteintes		8 315	8 315	7 705.13	- 609.87
Intérêts des emprunts	350 500	-	350 500	329 525.35	- 20 974.65
Autres charges financières	-		-	-	-
VNC des Immos et actifs cédés	40 000	66 065.00	106 065	-	- 106 065.00
Dotations aux amortissements	920 000	23 269.60	943 270	851 608.36	- 91 661.24
Remboursement VM	200 000	-	200 000	48 239.06	- 151 760.94
Frais de gestion VM	190 000		190 000	207 997.52	17 997.52
LFR 3 - trop perçu reversé			-	-	
Titres annulés			-	530.00	530.00
Amendes fiscales	-		-	-	-
Virt section investissements		509 292.44	509 292	-	- 509 292.44
Virt section investissements	799 570	628 489.40	1 428 059	-	- 1 428 059.40
Total dépenses	26 068 270.00	1 537 393.42	27 605 663.42	24 796 162.79	- 2 809 500.63

Le taux de réalisation des dépenses est égal à 89.82 %.

1. Les charges de fonctionnement du SMTC

Ce regroupement prend en compte toutes les dépenses inhérentes au fonctionnement de la structure.

Le détail des principaux postes est le suivant :

- Charges de personnel : 1 196 246.25 € (2021 = 1 174 804.90 €)

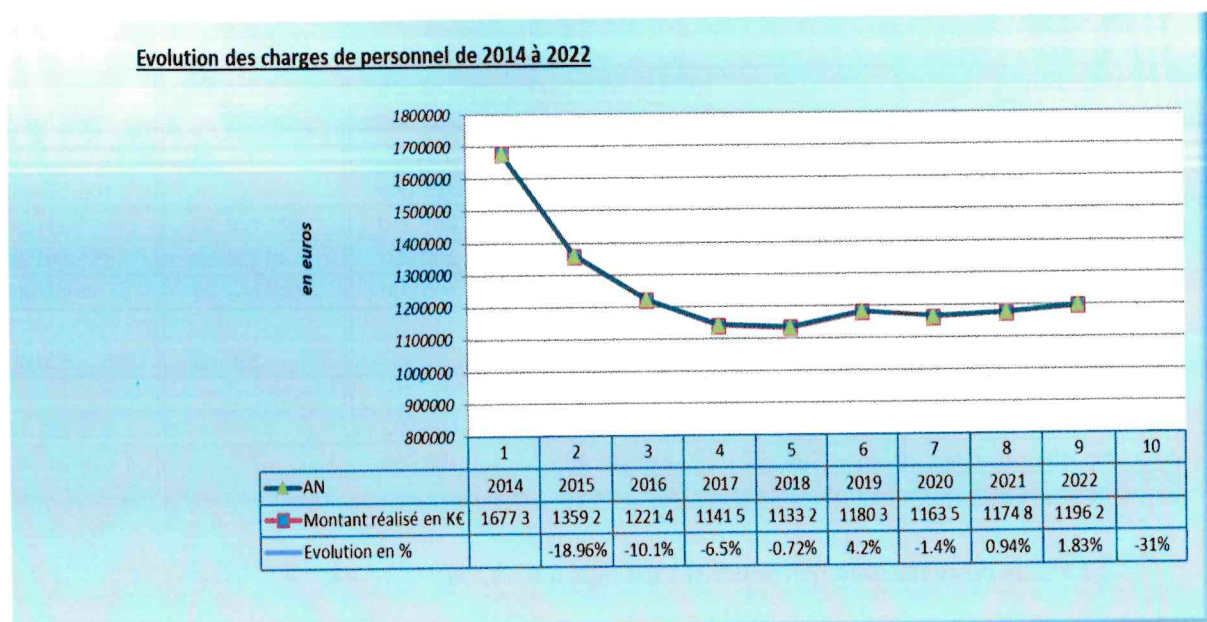
En 2022, les charges de personnels, même si elles ont été contenues, ont évolué en raison de facteurs exogènes comme : la revalorisation indiciaire de 3.5 % au 1^{er} juillet 2022, les trois augmentations du SMIC (en janvier pour 2.01 %, en mai pour 2.65 % et en août pour 0.9 %) qui ont quasi systématiquement induit la revalorisation indiciaire des cadres d'emplois des agents de catégorie C et depuis septembre ceux de la catégorie B.

A ces revalorisations, s'est ajouté le reclassement et la valorisation de la carrière des agents de catégorie C et la prime inflation (qui a été prise en charge par l'URSSAF).

Nous avons également eu à financer la rupture conventionnelle d'un agent en mai pour 4 000 €.

Les charges de personnel sont atténuées par une recette de **82 262.12 €** dont le détail a été développé ci-avant au point « 4. Produits divers ».

Même si les charges de personnel augmentent légèrement depuis 2 ans, elles sont loin du niveau atteint en 2014 où une dépense de 1 677 314.73 € était enregistrée. En 9 ans, nous enregistrons une baisse de quasi 31 % de ce chapitre.



- **Achats** : eau, gaz et électricité pour **19 177.57 €**, fournitures administratives pour **3 790.96 €**, carburant pour **4 901.80 €**
- **Charges locatives / copropriété** : siège du SMTC et de l'ESO II pour **18 730.24 €**
- **Assurances** : **32 232.86 €**
 - o RC et multirisque SMTC 19 752.08 €
 - o Autres assurances 12 480.78 €

Assurance transports scolaires. La cotisation 2022 de l'assurance du personnel n'a pas été facturée.

- **Honoraires : 9 761 €**
Les dépenses de ce poste sont des frais d'études juridiques, d'expertises, de notaires et de défenses de dossiers pour le compte du SMTC.
- **Voyages et déplacements : 9 727.31 €**
 - o Frais de déplacements : 6 258.11 €
 - o Frais de réception : 3 469.20 €
- **Frais postaux et de télécommunications : 31 606.67 €**
 - o Frais d'affranchissement : 6 653.23 €
 - o Frais de télécommunication : 24 953.44 €
- **Divers : 19 775.92 €**
 - o Cotisations professionnelles GART + ATMO : 7 823.75 €
 - o Nettoyage des locaux : 11 952.17 €
- **Autres charges de gestion : 224 058.89 € dont**
 - o AUTB : convention triennale 20 000.00 €
 - o SMTNFC 148 865.00 €
 - o Indemnisation des élus 30 781.85 €
 - o Subventions abris bus 5 716.85 €
 - o Annonces et insertions dans la presse 2 297.48 €
 - o Créances admises en non-valeur et éteintes 16 395.92 €

2. Les charges liées à l'activité transport

Ces charges dépendent essentiellement de l'offre kilométrique. Ainsi que nous l'avons expliqué ci-avant, notre offre est revenue à son niveau nominal sauf en ce qui concerne les services de soirée qui ont été quelque peu allégés.

Kilomètres	2019		2020		2021		2022	
	Nombre	Poids	Nombre	Poids	Nombre	Poids	Nombre	Poids
Urbain	3 023 065	56,41%	2 612 251	55,04%	3 024 160	56,62%	3 050 814	55,95%
Suburbain	1 759 695	32,83%	1 710 253	36,04%	1 746 778	32,71%	1 774 614	32,54%
Scolaire	482 195	9,00%	333 637	7,03%	458 787	8,59%	488 825	8,96%
PMR	94 295	1,76%	89 530	1,89%	111 120	2,08%	138 660	2,54%
Total	5 359 250	100%	4 745 671	100%	5 340 845	100%	5 452 913	100%

La production kilométrique confiée à la RTTB représente 56 % du total et est désormais stabilisée.



La sous-traitance

Ce poste comprend la totalité des dépenses afférentes à l'organisation des transports et représente 69.05 % des dépenses globales.

Ce poste sous-traitance est détaillé de la façon suivante :

	Budget	CA	Ecart
RTTB	12 174 000 €	12 174 000.00 €	0.00 €
Lignes suburbaines (yc scolaires)	6 960 000 €	6 742 024.50 €	217 975.50 €
RPI	586 070 €	548 397.30 €	37 672.70 €
Personnes à Mobilité Réduite	328 000 €	315 351.91 €	12 648.09 €
Mobilité scolaire (Evolity, SNCF, ASR, AIS)	80 000 €	72 992.25 €	7 007.75 €
Divers	20 000 €	70 387.92 €	-50 387.92 €
Bus du Ballon Eurock / SNU Cosécur			
	20 148 070 €	19 923 153.88 €	224 916 €

Le taux de réalisation des dépenses est égal à 98.88 %.

2.1. La sous-traitance RTTB (cf. rapport du CA en annexe)

Le compte financier de l'année 2022 fait apparaître un déficit comptable de 93 839 € soit 0.74 % du budget total.

En 2022, l'intégralité du résultat cumulé de 2021 (588 156 €) a été affecté au budget de fonctionnement 2022 de la RTTB lors du budget supplémentaire.

Le montant de l'excédent cumulé au 31/12/2022 s'élève donc à 494 317 € ce qui représente 3.69 % du budget total.

Vous trouverez ci-dessous la synthèse par grand poste de la réalisation du budget 2022 :

SYNTHESE REALISATION BUDGET 2022		CUMUL 2022					
		Budget Primitif	Bud.supl. + D.M.	Budget Total	Réalisé	Ecart Budget cumulé	% Réalisé
RECETTES	CHIFFRE D'AFFAIRES	12 182 000		12 182 000	12 187 032	5 032	100,04%
	<i>(dont prestation SMTC)</i>	12 174 000		12 174 000	12 176 000	2 000	100,02%
	SUBVENTIONS	222 000		222 000	232 612	10 612	104,78%
	REMBST SUR REMUNERATION	284 000	50 000	334 000	412 768	78 768	123,58%
	AUTRES PRODUITS	88 000		88 000	54 032	-33 968	61,40%
	EXCEDENT CUMULE 2022 REPORTE	0	588 156	588 156	588 156	0	100,00%
TOTAL RECETTES HT		12 776 000	638 156	13 414 156	13 474 600	60 444	100,45%
DEPENSES	FRAIS KILOMETRIQUES	2 077 645	300 000	2 377 645	2 302 937	-74 708	96,86%
	COUT DIRECT VLS	108 000		108 000	104 131	-3 869	96,42%
	AUTRES FRAIS GENERAUX	1 015 925	10 000	1 025 925	1 023 234	-2 691	99,74%
	IMPOTS ET TAXES	97 200	10 000	107 200	107 019	-181	99,83%
	FRAIS DE PERSONNEL	9 411 491	310 000	9 721 491	9 422 765	-298 726	96,93%
	AUTRES CHARGES	65 739	8 156	73 895	20 197	-53 698	27,33%
	CHARGES D'EXPLOITATION	12 776 000	638 156	13 414 156	12 980 283	-433 873	96,77%
RESULTAT D'EXPLOITATION		0	0	0	494 317	494 317	

En 2022, la RTTB a parcouru sur l'ensemble de ses lignes 3 050 814 kms toutes énergies confondues (pour 2 981 585 kms programmés au budget primitif).

La tendance observée en 2021 avec une hausse significative de la fréquentation depuis la période Covid se confirme en 2022 avec une fréquentation significative entre 2021 et 2022 (+14%).

		URBAIN	SMS 80% des voyages	TIXIPASS 80% des voyages	PASS OK	TOTAL VOYAGES BUS
2022	Janvier	492 214	12 955	1 670	13 548	520 388
	Février	398 343	12 237	1 938	10 637	423 154
	Mars	585 432	15 186	2 000	10 088	612 705
	Avril	422 450	12 698	1 531	8 100	444 779
	Mai	521 333	15 466	1 876	11 128	549 802
	Juin	477 615	15 654	1 890	6 599	501 758
	Juillet	296 393	13 591	1 640	4 362	315 986
	Août	278 252	12 739	1 775	8 456	301 222
	Septembre	580 544	16 173	2 826	13 195	612 738
	Octobre	540 240	15 137	2 621	13 980	571 978
	Novembre	530 166	15 636	2 514	15 628	563 944
	Décembre	471 992	15 830	2 595	9 798	500 215
TOTAL 2022		5 594 974	173 301	24 878	125 515	5 918 667

**L'activité (voir rapport complet en annexe)**

Depuis septembre 2013, la RTTB exploite le réseau de 135 km de lignes urbaines composé de 6 lignes régulières et 304 points d'arrêts du lundi au samedi de 5h30 à 23h30 et le dimanche.

- ligne 1 Résidences ↔ Valdoie
- ligne 2 Cravanche ou Bavilliers ↔ Justice
- ligne 3 Gare TGV et Châtenois les Forges ↔ Valdoie
- ligne 4 Pépinière ↔ Offemont
- ligne 5 Essert ↔ Prés d'Aumont
- ligne 8 Cravanche ↔ Essert

Les fréquences mises en place sur le réseau depuis le 31 mars 2015 sont les suivantes :

- ligne 1 : 7 minutes,
- ligne 2 : 7 minutes / 14 minutes sur les branches,
- ligne 3 : 10 minutes,
- ligne 4 : 15 minutes,
- ligne 5 : 15 minutes,
- ligne 8 : 60 minutes.

Le parc bus de la RTTB au 31 décembre 2022 se composait des véhicules suivants :

- 30 bus standards Mild-hybride ;
- 15 bus standards Gplc ;
- 4 bus standards Gazole Euro 6 ;
- 6 bus articulés Gazole Euro 6 ;
- 2 minibus Gazole.

Soit un total de 57 véhicules.

En 2022, la Régie a :

- réalisé 3 050 814 kms toutes énergies confondues ;
- consommé 1 078 910 litres de gazole pour effectuer les 2 697 127 kms réalisés avec les véhicules Man Hybrides, Man Euro6 standards et articulés ou les minibus Mercedes soit une consommation moyenne de 40 litres aux 100 kms ;
- consommé 378 225 litres de Gplc pour effectuer les 353 687 kms réalisés avec les véhicules Man Gpl soit une consommation de 107 litres aux 100 kms.

Le prix moyen du carburant gazole acheté par la Régie s'est élevé à 1.49 € HT en 2022 contre 1.15 € HT en 2021, soit une hausse significative de 30 %.

Le prix moyen du carburant GPL est, quant à lui, resté stable en 2022 en se situant à 0.3646 € HT le litre (contre 0.3669 € HT en 2021).

L'offre VLS :

Le coût de fonctionnement du service VLS en 2022, incluant la masse salariale des 4 agents affectés à cette activité est le suivant :

Poste	Montants
Pièces détachées	33 469 €
Réparation Box	11 514 €
Maintenance logiciel et système	59 148 €
Divers	0 €
Sous-Total	104 131 €
Frais de personnel	151 445 €
Total	255 576 €

Le personnel :

L'effectif physique de la Régie des Transports du Territoire de Belfort se situe à 198 personnes au 31 décembre 2022 (contre 197 au 31 décembre 2021).

Cet effectif se décompose de la façon suivante :

- 7 agents chargés de l'encadrement ;
- 9 agents de maîtrise exploitation ;
- 151 agents commerciaux de conduite dont 4 CDD et 5 contrats pro ;
- 6 agents vérificateurs dont 5 agents de maîtrise et 1 employé ;
- 8 agents administratifs dont 1 agent de maîtrise et 2 CDD ;
- 10 agents affectés à l'atelier dont 1 agent de maîtrise, 2 apprentis et 1 CDD ;
- 2 agents au service informatique ;
- 5 agents affectés au vélo libre-service dont 1 agent de maîtrise et 1 CDD.

2.2. Les transports affrétés

Les dépenses affrétées sont égales à 7 605 K€, soit une dépense moyenne par kilomètre de 3.17 €. Cette dépense est de +8.45 % par rapport à l'année 2021.

2022	Km	Coût €	Coût/km
Renforts et spéciaux scolaires	419 214	2 423 457,90 €	≈ 5,78 €
Lignes suburbaines principales	1 262 367	2 909 229,76 €	≈ 2,30 €
Lignes suburbaines secondaires	507 173	1 394 941,44 €	≈ 2,75 €
Ligne PMR	138 660	315 351,91 €	≈ 2,27 €
Ligne 7 Evolity	5 074	14 395,40 €	≈ 2,84 €
Lignes RPI	69 611	548 397,30 €	≈ 7,88 €
Total	2 402 099	7 605 773,71 €	≈ 3,17 €

Pour mémoire, en 2021, ce poste de dépenses a représenté 7 013 248.00 € pour 2 306 684.79 km effectués.

Le taux de réalisation des dépenses est égal à 94.52 %.



2.3. Les lignes suburbaines (hors RPI et PMR)

Depuis 2020, ce sont sept transporteurs qui effectuent les lignes principales, secondaires et les renforcements scolaires (lignes ouvertes à tout public).

L'offre se décline en :

- 7 lignes principales cadencées à l'heure, renforcées à la ½ heure aux heures de pointe en période scolaire, effectuées avec des véhicules de type Low Entry
 - Ligne 20 Giromagny-Valdoie
 - Ligne 21 Rougemont-Belfort République
 - Ligne 22 Etueffont-Belfort République
 - Ligne 23 Fontaine-Belfort République
 - Ligne 24 Morvillars/Vézelois-Belfort République
 - Ligne 25 Delle/Meroux-Moval Gare TGV
 - Ligne 26 Beaucourt/Meroux-Moval Gare TGV
- 12 lignes secondaires avec tracés et horaires fixes, à raison de 3 allers-retours/jour du lundi au samedi toute période, effectuées avec des cars sauf les lignes 39 et 9 effectuées avec un minibus
 - Ligne 30 Auxelles-Haut-Valdoie
 - Ligne 31 Giromagny-Petitmagny-Valdoie
 - Ligne 32 Rougemont-Felon-Belfort République
 - Ligne 33 Menoncourt-Reppe Belfort République
 - Ligne 34 Montreux-Château-Belfort République
 - Ligne 35 Meroux-Moval TGV-Bretagne-Belfort République
 - Ligne 36 Chavannes-les-Grands-Delle
 - Ligne 37 Beaucourt-Croix-Delle
 - Ligne 38 Beaucourt-Delle
 - Ligne 39 Botans-Bavilliers : cette ligne a été modifiée depuis le 1^{er} avril 2022 avec l'ajout de courses supplémentaires répondant à des besoins et attentes de la population et des communes concernées
 - Ligne 40 Auxelles-Bas-Etueffont
 - Ligne 9 Miotte-Belfort République
- 4 lignes les dimanches et jours fériés à raison de 2 allers-retours reliant les communes les plus denses du Ressort Territorial :
 - Ligne 90 Giromagny-Belfort Gare
 - Ligne 91 Rougemont-Etueffont-Belfort Gare
 - Ligne 92 Montreux-Château-Fontaine-Belfort Gare
 - Ligne 93 Beaucourt-Delle-Meroux-Moval Gare TGV

En complément de ces lignes, il existe une ligne directe par autoroute de Belfort Gare à Montbéliard Acropole à raison de 6 courses par jour.

Le total des dépenses est égal à 6 742 024.50 €. Les grands postes se décomposent comme suit :

2022	Km	Coût €	Coût/km
Renforts et spéciaux scolaires	419 214	2 423 457,90 €	≈ 5,78 €
Lignes suburbaines régulières	1 262 367	2 909 229,76 €	≈ 2,30 €
Lignes suburbaines secondaires	507 173	1 394 941,44 €	≈ 2,75 €
Ligne 7 Evolity	5 074	14 395,40 €	≈ 2,84 €
Total	2 193 828	6 742 024,50 €	≈ 3,07€

La répartition par transporteur est la suivante :

	CA € HT
LK Eurocar	3 650 125.69 €
Autocars Maron	2 169 480.77 €
Express Sundgoviens	228 733.38 €
Mouchet	259 789.21 €
AZ	269 270.37 €
ADJ	32 995.51 €
Soldpark	117 234.17 €
EVOLITY	14 395.40 €
	6 742 024.50 €

Le coût au kilomètre des contrats d'affrètement est de 3.07 € - services scolaires compris. Ces montants tiennent compte de l'ensemble des frais inhérents au service comme la masse salariale ainsi que les investissements du matériel roulant. Il est à préciser que conformément aux préconisations du Ministre des Transports, le SMTC a modifié de façon provisoire l'indice gasoil du 1^{er} juin au 31 décembre inclus, permettant ainsi d'aider les transporteurs face à la crise énergétique.

Les différentes déviations, occasionnées par les travaux de voirie réalisés sur les voies communales ou départementales, ont généré un coût d'affrètement supplémentaire d'environ 22 087.95 € HT. Ce coût a été supporté en totalité par le SMTC.

De plus, nous avons confié, depuis le mois de février 2021, un service d'accompagnement et de contrôle de l'activité à la société Cosécur qui intervient à raison d'une semaine par mois, pour un coût de 16 595.87€ HT €.

2.4. Les RPI

Il existe 20 organisateurs secondaires de transport scolaire, dont 17 communes ou syndicats de communes, organisant le transport des élèves scolarisés dans l'enseignement du 1^{er} degré (maternelles et primaires). Le SMTC prend en charge 50 % du coût du transport sur présentation des factures des transporteurs.

Pour les organisateurs secondaires pour lesquels **nous avons conclu un marché**, ils sont au nombre de 5 soit : le RPI Roppe/Vétrigne, Montreux-Château/Petit-Croix, le SIT, Reppe/Foussemagne et la Baroche. Ces services sont assurés par deux transporteurs : LK Eurocar et les Autocars MARON au travers de marchés publics.

Lignes RPI	Km	Coût €
RPI - marché SMTC 90	69 611	224 040.94 €
RPI - <i>marché en propre</i>		324 356.36 €
Total RPI	69 611	548 397.30 €

2.5. Le Transport des Personnes à Mobilité Réduite

Ce service spécifique et collectif offre une liberté de déplacement d'adresse à adresse dans toutes les communes du Territoire de Belfort, du lundi au samedi de 8h00 à 18h30.

Ce marché, renouvelé en janvier 2020, est confié à la Société Synergihp, pour une durée de 4 ans avec un coût mensuel fixe auquel s'ajoute un prix par course effectuée.

Le coût des dépenses pour l'année 2022 s'élève à 315 351.91 €. Ce service repart à la hausse avec +23.80 % du nombre de course par rapport à l'année 2021.

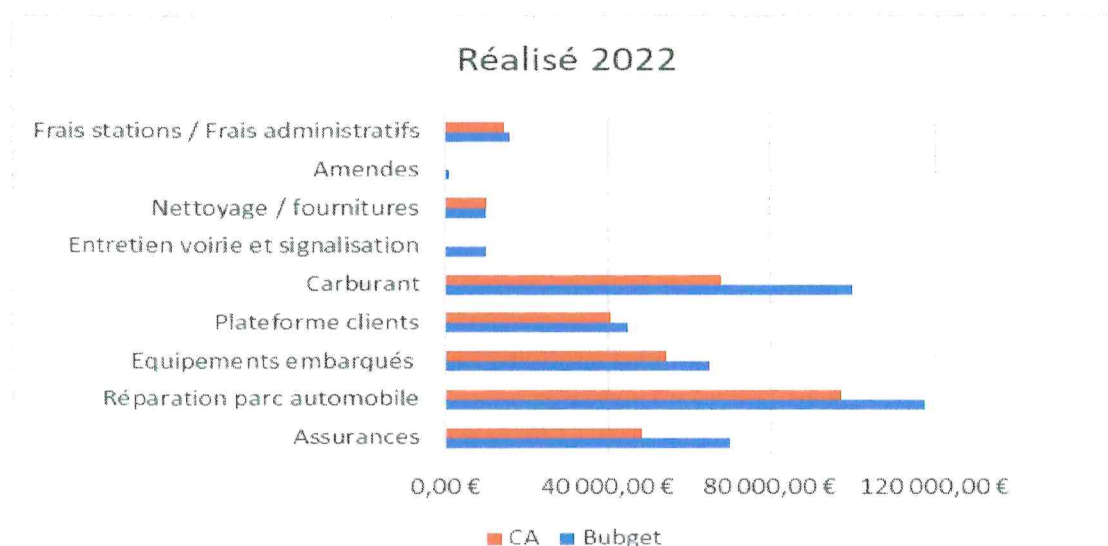
	Nbre de personnes transportées	Nbre de courses	Nbre de Km effectués	Coût €	Nbre de clients actifs / mois
PMR 2022	13 917	10 321	148 052	315 351.91 €	91

3. Les dépenses ALS : 333 589.47 €

L'augmentation des dépenses entre 2021 et 2022, même faible (5 %), est liée principalement à la hausse du prix des carburants et du coût des réparations des véhicules. Malgré ces hausses importantes, les dépenses restent contenues avec rigueur dans la gestion du budget.

Ces dépenses s'entendent hors frais de personnel (environ 150 K€).

	Budget	CA	Part
Assurances	70 000.00 €	48 201.52 €	-31.14%
Réparation parc automobile	117 500.00 €	97 445.46 €	-17.07%
Equipements embarqués	65 000.00 €	54 292.51 €	-16.47%
Plateforme clients	45 000.00 €	40 711.24 €	-9.53%
Carburant	100 000.00 €	67 945.34 €	-32.05%
Entretien voirie et signalisation	10 000.00 €		
Nettoyage / fournitures	10 000.00 €	10 313.36 €	3.13%
Amendes	1 000.00 €	85.00 €	-91.50%
Frais stations / Frais administratifs	16 000.00 €	14 595.04 €	-8.78%
	434 500.00 €	333 589.47 €	-23.22%



4. Crédit-Bail : 870 707.64 €

Ce poste enregistre le montant du crédit-bail auprès de la Banque Postale de la flotte des 30 bus Man mild-hybrides, achetés en 2019 pour un budget global de 8 469 041 € HT.

5. Les frais de gestion du Versement Mobilité

Le montant de la dépense est égal à 207 997.52 €. Cela correspond à 1 % de la recette du Versement Mobilité et équivaut aux frais de gestion prélevés par les Urssaf et MSA pour gérer les versements effectués par les entreprises.

6. Le remboursement du Versement Mobilité

Le montant de la dépense est égal à 48 239.06 € pour 2022. Le remboursement de la contribution du Versement Mobilité est demandé par les entreprises qui justifient assurer le logement permanent sur les lieux de travail ou effectuer intégralement le transport collectif de leurs salariés.

7. Les frais de communication et marketing

- **Communication / marketing**

2022 nous a permis de repartir à la rencontre de nos clients. Nous avons mené diverses opérations de communication et d'informations clients.

Nous avons tout d'abord réalisé la réfection complète de l'ensemble des stations de vélos en libre-service. Mises à la nouvelle charte graphique Optymo, elles sont également dotées d'une information plus claire. Sur le réseau de bus suburbain, nous avons commencé le remplacement du mobilier aux arrêts. Cela va permettre d'avoir un réseau homogène tant au niveau du matériel que de l'information clients.

Nous avons hâte de repartir sur le terrain, à la rencontre de nos clients. Ce fut le cas à travers de nombreux stands d'informations et notamment sur l'hydrogène et sur l'arrivée prochaine de la nouvelle flotte de bus électriques.

Optymo étant présent sur tout le Territoire de Belfort, nous avons lancé une opération de communication auprès des mairies afin de valoriser les lignes de bus qui passent dans leur commune. Ces temps forts ne sont que quelques exemples d'opérations menées tout au long de l'année pour inciter la population à prendre de nouvelles résolutions en matière de mobilité, pour que tous, nous contribuions à baisser notre empreinte carbone.

- **Les Clients**

Avec tous les voyants au vert, 2022 a redonné à tous du baume au cœur. En effet, sur l'ensemble de nos offres de mobilité, le chemin vers une situation « normale » se précise. L'activité commerciale et la communication étant reparties, de nouveaux clients nous ont rejoints et des clients qui s'étaient éloignés des transports en commun sont revenus. 4 500 nouveaux clients en 2022 et des augmentations de fréquentation à deux chiffres sur l'ensemble de nos services démontrent que la dynamique est de nouveau orientée vers la croissance.

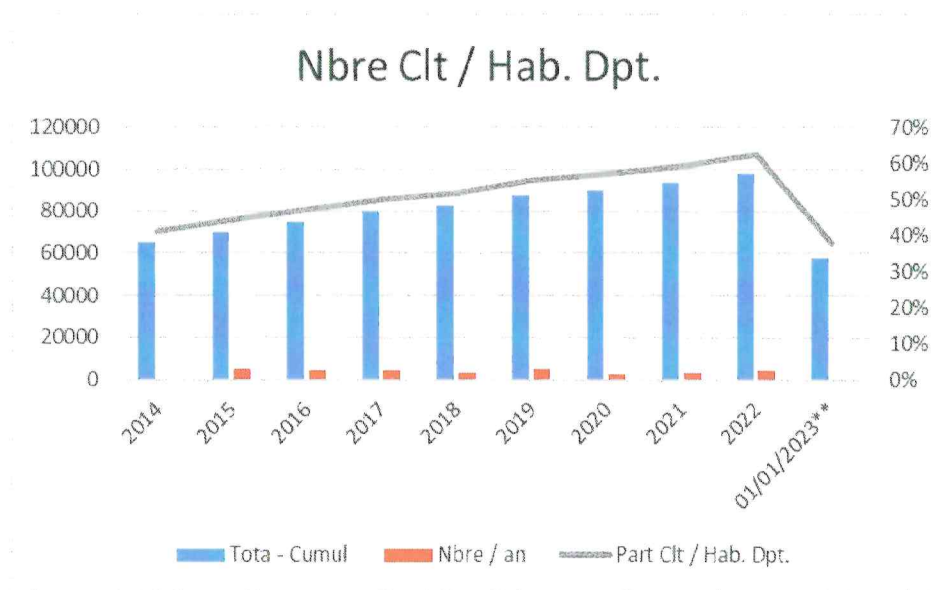
Le Pass Optymo a été lancé en 2007 et depuis cette date, un client inscrit le restait « à vie » (sauf demande de sa part). C'est pourquoi, dans un souci de lisibilité et de transparence, nous avons, courant février de cette année, supprimé tous les clients n'ayant pas voyagé depuis 3 ans. Nous estimons le chiffre à 50 000 clients actifs. Chaque année, nous effectuerons ce nettoyage de notre base de clients permettant ainsi d'avoir des données encore plus proches de la réalité.



Nombre clients avec 1 carte en état de voyager

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	01/01/2023**
Tota - Cumul	64975	70343	74803	79614	82941	88000	90346	93886	98398	57659
Nbre / an	#REF!	5368	4460	4811	3327	5059	2602	3540	4512	---
Part Clt / Hab. Dpt.	41%	44%	47%	50%	52%	55%	57%	59%	63%	38%

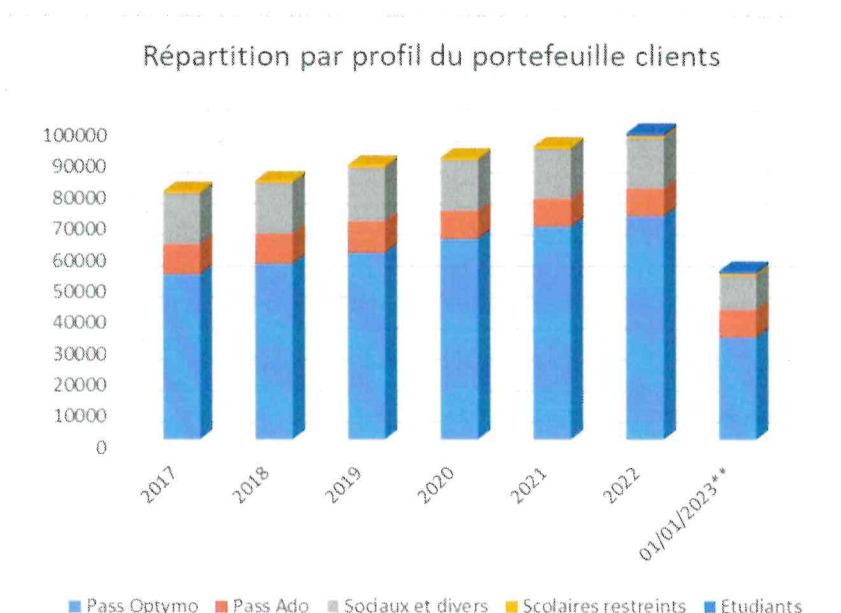
** Suite nettoyage base client



Répartition par profil du portefeuille clients habitants TdB (2017/2023)

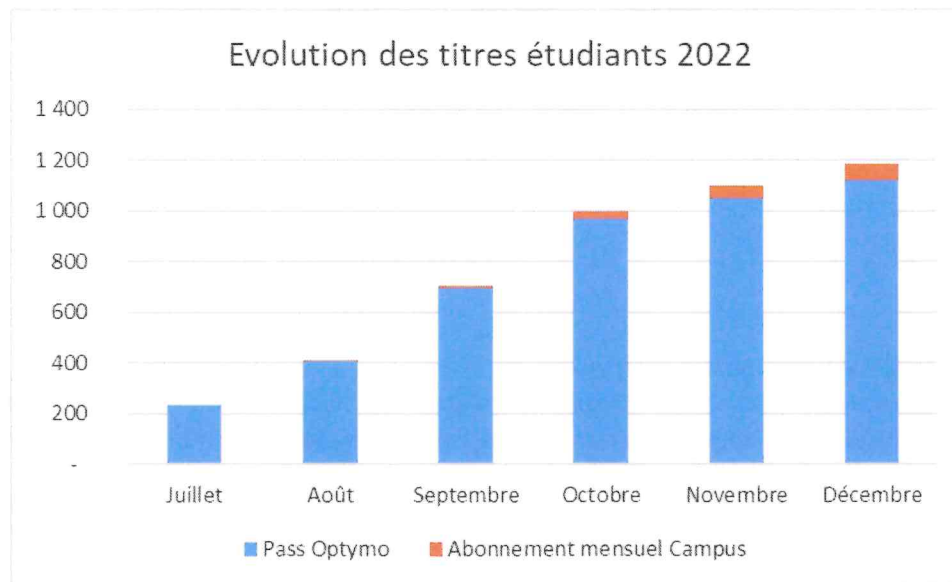
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	01/01/2023**
Pass Optymo	52929	56302	59734	64254	68182	71610	32802
Pass Ado	9663	9702	10296	9043	8984	9007	8943
Sociaux et divers	16122	16085	17072	16234	15902	15809	10621
Scolaires restreints	900	852	898	815	818	852	819
Etudiants						1070	969
Total	79614	82941	88000	90346	93886	98348	54154

** Suite nettoyage base client



Evolution des titres pour étudiants

2022	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Pass Optymo	235	405	695	970	1 049	1 120
Abonnement mensuel Campus	0	1	12	29	50	68

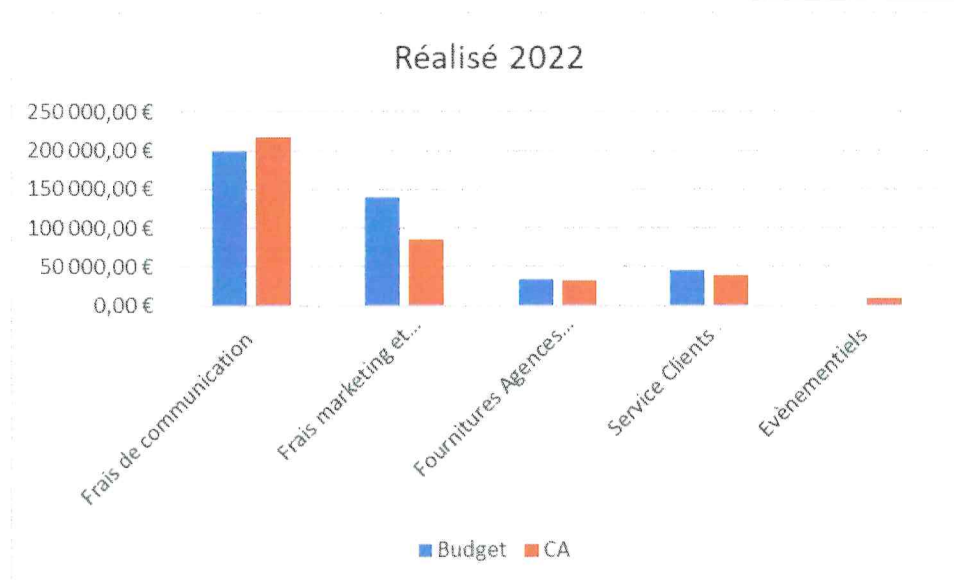


Nous pouvons remarquer que malgré la possibilité d'avoir 2 réseaux pour le même prix (18 € Optymo + Evolity), les étudiants belfortains ont massivement souscrit au Pass Optymo.

Après une étude avancée des validations, nous pouvons également confirmer le fait qu'un étudiant belfortain ne va que très rarement à Montbéliard. En fait, même ceux ayant souscrit à un abonnement Campus voyagent majoritairement sur des lignes de bus Optymo.

Dépenses communication et marketing 2022

	Budget	CA	Part
Frais de communication	200 000.00 €	216 783.29 €	8.39 %
Frais marketing et développement commercial	140 000.00 €	85 452.86 €	-38.96 %
Fournitures Agences commerciales	35 000.00 €	32 569.38 €	-6.94 %
Service Clients	45 000.00 €	38 594.65 €	-14.23 %
Evènementiels	0.00 €	8 866.00 €	
	420 000.00 €	382 266.18 €	-8.98 %



On pourra détailler les postes ainsi qu'il suit :

- Communication : achat d'espaces, création de visuels, mises en page, médias, éditions et diffusions des documents horaires, des plans réseaux, des infos aux points d'arrêts, gestion des mises à jour, des tarifs réduits.
- Commercial et Marketing : opérations commerciales, locations d'espaces, marketing direct, goodies, gestion des appels entrants d'informations et de réclamations.

8. Les autres charges

- **Locations 123 765.38 €.** Cela concerne essentiellement les dépenses suivantes :

- o Bâtiment rue de Madrid pour 104 557.84 €
- o Espace Optymo Boulevard Carnot pour 5 363.82 €
- o Photocopieurs pour 9 429 54 €

- **Rémunération des transitaires 75 937.72 €**

Ce poste enregistre la rémunération versée aux opérateurs téléphoniques sur les ventes de tickets SMS ainsi que la rémunération de la SNCF pour les ventes Pass OK (87.30 €). S'agissant des SMS, la rémunération moyenne est de 0.45 € HT par ticket, sur un prix de vente de 1.50 € (HT = 1.25 €).

	Nbre SMS	Commission TTC	Commission HT	Commission par sms
Bouygues Télécom	34 853	18 598.97 €	15 499 €	0.4447
Orange	25 987	15 436.28 €	12 864 €	0.4950
SFR	46 099	26 685.79 €	22 238 €	0.4824
Free	62 023	30 299.44 €	25 250 €	0.4071
Totaux	168 962	91 020.48 €	75 850 €	0.4489

- **Intérêts**

Ce poste enregistre les intérêts et frais bancaires pour 329 525.35 €

- les emprunts contractés pour 324 849.01 € (voir tableau ci-après)
- les ICNE pour 1 938.01 €
- les frais bancaires pour 2 758.33 €

ANNEE ENCAISSEMENT	1 ^{ière} échéance	OBJET DE LA DETTE	ORGANISME PRETEUR	Duree en mois	Taux	Dettes à l'origine	Dettes en capital au 31 12 2022	Annuité due à la banque	CAPITAL	INTERET
2010	2011	TCSP	CFFL	204	3.42%	3 754 442.73	1 509 467.06	313 717.28	252 617.01	61 100.27
2012	2013	Optymo Phase II	Crédit Mutuel BV	180	4.80%	2 000 000.00	830 459.20	187 809.16	143 613.02	44 196.14
2012	2013	Optymo Phase II	Caisse d'Epargne	180	4.83%	2 000 000.00	831 496.11	188 184.52	143 660.47	44 524.05
2012	2013	Optymo Phase II	Crédit Agricole	180	4.75%	2 000 000.00	828 730.74	187 184.52	143 533.50	43 651.02
2013	2015	Optymo Phase II	CDC	360	2.25%	6 000 000.00	4 551 724.15	278 275.86	206 896.55	71 379.31
2013	2014	Locaux Jonxion	Caisse d'Epargne	180	3.61%	850 000.00	395 647.73	73 636.32	58 038.07	15 598.25
2013	2014	Locaux Jonxion	CFFL	180	3.46%	850 000.00	393 331.60	72 877.32	58 008.22	14 869.10
2014	2014	Optymo Phase II	CFFL	120	2.59%	750 000.00	112 500.00	79 127.81	75 000.00	4 127.81
2014	2015	Optymo Phase II	CFFL	180	2.06%	1 800 000.00	870 000.00	139 467.00	120 000.00	19 467.00
2018	2018	Flotte ALS 1/3	Crédit Mutuel BC	60	0.39%	315 000.00	63 492.10	47 735.22	47 456.93	278.29
2019	2020	Billetique	Crédit agricole	120	0.54%	500 000.00	352 822.78	51 395.88	49 324.05	2 071.83
2019	2020	Billetique	Caisse d'Epargne	120	0.45%	1 000 000.00	729 468.11	102 323.12	98 762.58	3 560.54
2022	2023	7 bus Hydrogène	CDC	180	0.62%	1 500 000.00	1 500 000.00	-	-	-
TOTAUX						23 319 442.73	12 969 139.58	1 721 734.01	1 396 910.40	324 823.61

- **Entretien et réparations 32 278.26 €**

Ce poste enregistre les dépenses d'entretien :

- Bâtiments 1 853.21 €
- Poteaux 10 374 €
- Véhicules 5 040.03 €
- Gardiennage 2 536.92 €
- Contrats de maintenance 12 474.10 €

- **Impôts et taxes 35 426 €**

- Taxes foncières RTTB 24 812 €
- Taxes foncières Jonxion 6 098 € + 319 € de régularisations pour le local Archives
- Taxes foncières ESO 4 113 €
- Taxe foncière parcelle Danjoutin 84 €

- **VNC Immobilisations et dotation aux amortissements**

Il s'agit d'une écriture d'ordre entre la section d'investissement et la section de fonctionnement concernant la dotation aux amortissements qui est fonction de la durée de vie des biens pour 851 608.36 €.



- II - La Section d'Investissement

La section d'investissement présente un solde d'exécution 2022 de +2 447 809.28 € et un déficit cumulé, compte tenu de la reprise des résultats N-1 et des restes à réaliser, de -2 193 644.74 €.

CA 2022	Prévu	Réalisé	Reports
DEPENSES	11 491 406,38	4 055 923,69	6 782 423,53
RECETTES	11 491 406,38	6 609 835,48	2 034 867,00
	Ecart	2 553 911,79	- 4 747 556,53

A - Les recettes

CA 2022	Etapes budgétaires				C.A.	Ecart
	BP	CRBS	BS / DM	TOTAL		
RECETTES						
Subventions	-	1 964 275,00	-	1 964 275,00	680 306,00	- 1 283 969,00
Dotation réserves			2 185 636,04	2 185 636,04	2 185 636,04	
Emprunts	-	1 500 000,00	-	1 500 000,00	1 500 000,00	-
VNC S/Cession des éléments d'actif			66 065,00	66 065,00	-	- 66 065,00
Avance AOM					-	
Amortissements	960 000		23 269,60	983 269,60	851 608,36	- 131 661,24
Avances et acptes sur immos	-				-	
Prélèvement sur fonctionnement	799 570		1 137 781,84	1 937 351,84		- 1 937 351,84
Travaux	-					
SDAP	1 400 000	1 348 706,39		2 748 706,39	1 286 182,57	- 1 462 523,82
Excédent reporté			106 102,51	106 102,51	106 102,51	
Total recettes	3 159 570	4 812 981,39	3 518 854,99	11 491 406,38	6 609 835,48	- 4 881 570,90

Taux de réalisation du budget : 57.5 2%

Les recettes sont constituées :

- De subventions obtenues dans le cadre de l'achat des 7 bus à hydrogène :
 - o subvention versée par le PIA de 272 000 €,
 - o subvention versée par l'Ademe de 85 700 €,
 - o subvention versée par la Région de 61 200 €,
 - o subvention versée par l'Europe de 261 406 €.
- de l'affectation du résultat 2021 pour un montant de 2 185 636.04 €,
- de l'emprunt contracté auprès de la CDC dans le cadre de l'achat des 7 bus à hydrogène,
- de l'écriture d'ordre entre la section d'investissement et la section de fonctionnement concernant la dotation aux amortissements qui est fonction de la durée de vie des biens pour 851 608.36 €,
- les sommes concernant le SD'AP sont inscrites en dépenses comme en recettes et concernent des travaux pour ordre pour la mise en conformité aux normes PMR des arrêts de bus.

Les reports sont donc constitués comme suit :

	Montant
H2 – Subvention PIA	108 500.00 €
H2 – Subvention ADEME	771 300.00 €
H2 – Subvention Europe CEF Blending	261 369.00 €
H2 – Subvention RBFC	93 698.00 €
SD'AP	800 000.00 €
TOTAL	2 034 867.00 €

B - Les dépenses

CA 2022 DEPENSES	Etapas budgétaires				C.A.	Ecart
	BP	CRBS	BS + DM	TOTAL		
Dotations	-		120 000,00	120 000,00	120 000,00	-
Amortissement subventions			509 292,44	509 292,44	509 292,44	-
Remboursement emprunts	1 412 760			1 412 760,00	1 396 910,40	- 15 849,60
Frais d'études	-	17 455,72	1 000,00	18 455,72	18 201,38	- 254,34
Logiciels (concession et droit)	5 000	140 000,00	-	145 000,00	31 817,10	- 113 182,90
Batiments Terrains	-	-	-	-	-	-
Matériel Industriel	216 310	67 000,00	42 490,00	325 800,00	212 733,29	- 113 066,71
Mobilier urbain				-		-
Agencement et installations	86 000	385 360,00	235 000,00	706 360,00	368 401,09	- 337 958,91
Véhicules	25 000	5 200 000,00	296 065,00	5 521 065,00	19 124,37	- 5 501 940,63
Matériel et Mobilier de bureau	14 500	10 000,00	-	24 500,00	16 701,72	- 7 798,28
Travaux en cours				-		-
Avances et acptes s/immos				-		-
Dépenses imprévues	-			-		-
SDAP	1 400 000	1 284 904,22		2 684 904,22	1 339 472,90	- 1 345 431,32
Régularisation amortissements			23 269,00	23 269,00	23 269,00	-
Déficit reporté				-		-
Total dépenses	3 159 570	7 104 719,94	1 227 116,44	11 491 406,38	4 055 923,69	- 7 435 482,69

Les dépenses réelles d'investissements sont égales à 666 978.95 €.

Le poste dotation concerne le complément de la capacité financière de la RTTB pour l'obtention des licences communautaires.

Il a été procédé à la régularisation des amortissements des subventions perçues entre 2001 et 2011, pour un montant de 509 292.44 € ainsi qu'à une régularisation sur la dotation aux amortissements pour 23 269 €. Ces reprises constituent une recette de fonctionnement.

Les remboursements d'emprunts se montent à 1 396 910.40 €. Ils représentent à eux seuls 34 % des dépenses (voir détail en page 29). Les autres dépenses importantes concernent des écritures d'ordre pour le SD'AP à hauteur de 1 339 472.40 €.



Les dépenses d'investissements pures se décomposent comme suit :

Détail des principales réalisations :

- Frais d'étude	- Etude mise aux normes Atex atelier RTTB	18 201.38 €
- Matériel industriel	- Sanitaire	17 360.00 €
	- Billettique	11 111.00 €
	- SAE	2 700.00 €
	- Station VLS	58 069.74 €
	- Aspiration gaz échappement	11 099.89 €
	- Poteaux suburbains	83 460.00 €
	- Transpalette	2 456.67 €
	- Fontaine dégraissage	5 790.80 €
	- Chandelles	3 000.00 €
	- Auto laveuse sol	3 459.81 €
- Chariot	7 000.00 €	
- Petit outillage	6 696.18 €	
- Agencement	- Mise aux normes ATEX atelier RTTB	366 438.13 €
	- Store occultant salle de réunion	1 962.96 €
- Matériel de transport	- Véhicules de service	19 124.37 €
- Matériel bureau et informatique	- Renouvellement PC de bureau	11 733.27 €
	- Renouvellement mobilier de bureau + chaises	4 968.45 €

Les reports sont donc constitués comme suit :

	Montant
Licences	113 182.90 €
Agencements Installations	283 000.00 €
Matériel radio	20 100.00 €
Matériel VLS	7 200.00 €
Matériel nouveaux bus H2	42 000.00 €
Poteaux urbains	7 500.00 €
Matériel de transport bus H2 + Als	5 501 940.63 €
Matériel informatique	7 500.00 €
Travaux réseau – SD'AP	800 000.00 €
TOTAL	6 782 423.53 €

Vue d'ensemble

La balance générale du compte administratif pour l'exercice se présente donc comme suit :

CA 2022	Prévu	Réalisé	Report/RAR	Résultat cumulé
DEPENSES				
DE FONCTIONNEMENT	27 605 663,42	24 796 162,79	-	24 796 162,79
D'INVESTISSEMENTS	11 491 406,38	4 055 923,69	6 782 423,53	10 838 347,22
Total dépenses	39 097 069,80	28 852 086,48	6 782 423,53	35 634 510,01
RECETTES				
DE FONCTIONNEMENT	27 605 663,42	30 360 992,54		30 360 992,54
D'INVESTISSEMENTS	11 491 406,38	6 609 835,48	2 034 867,00	8 644 702,48
Total recettes	39 097 069,80	36 970 828,02	2 034 867,00	39 005 695,02
SOLDE				
Exédent / Déficit	-	8 118 741,54	- 4 747 556,53	3 371 185,01
dont fonctionnement		5 564 829,75		5 564 829,75
dont investissement		2 553 911,79	- 4 747 556,53	- 2 193 644,74

Après présentation de ces résultats, le Conseil Syndical :

- adopte le compte de gestion du trésorier, conforme en tous points aux résultats du compte administratif,
- affecte à la section d'investissement la somme de 2 193 644.74 €,
- adopte le présent compte administratif 2022 incluant les reports de crédits,
- adopte le rapport d'activité.

Le Président,
Roland JACQUEMIN





syndicat mixte des transports en commun

Compte administratif 2022

ANNEXES

- **Annexe 1 - Compte de gestion et administratif (M43)**
- **Annexe 2 - Restes à Réaliser**
- **Annexe 3 - Investissement et amortissement**
- **Annexe 4 – Rapport d’activité SMTC 2022**
- **Annexe 5 - Rapport d’activité RTTB 2022**
- **Annexe 6 - Observatoire de la mobilité au 31/12/2022**